

est entrée dans une famille, il faut l'y laisser, et s'efforcer de la mener à bonne fin. Mais le médecin qui s'en tiendrait là n'aurait accompli qu'une partie de son devoir. Il faut laisser la maladie dans la famille, oui ; mais il faut aussi l'empêcher d'en sortir, et comme la contagion se fait par contact, la chose est praticable. Non pas tant par la désinfection, (1) le germe contagieux meurt rapidement, que par l'antiseptie du malade et de son entourage, et surtout par l'isolement. Ce sont des mesures faciles à prendre, et les seules qui permettront de diminuer les cas si nombreux de rougeole.

Toutes les personnes en contact avec le malade observeront la propreté la plus rigoureuse, afin de ne pas conserver sur elles et de ne pas transporter ailleurs les sécrétions desséchées du malade. Cette propreté sera basée sur l'antiseptie : lavages des mains et de la figure avec des solutions antiseptiques, surveillance minutieuse des habits et changement de vêtements chaque fois qu'on veut sortir. L'isolement consistera à garder tous les enfants à la maison, à confiner le petit malade dans une seule chambre et à ne recevoir personne, de peur que la maladie ne se propage ailleurs par contact indirect. Et comme le public n'est pas au courant de ces questions, comme il pêche par ignorance, c'est au médecin à lui enseigner que la rougeole est une maladie dangereuse en soi, et qu'il est du devoir de tous, quand elle existe, de l'empêcher de s'étendre. Quand l'éducation du public aura été faite, on réduira à son minimum la contagion de la rougeole dans la famille et dans les écoles, et l'on rendra de plus en plus inutile l'intervention des autorités sanitaires, toujours désagréable.

WILLIAM OSLER.—*The principles and practice of medicine*, 1892.

J. GRANCHER.—*Traité de Médecine et de thérapeutique* de Brouardel, Gilbert et Girode. Vol. I, 1895.

ALBERT JOSIAS.—*Traité de thérapeutique appliquée* de Robin. Vol. IV, 1896.

GEORGE DOCK.—*Wilson's American text-book of applied therapeutics*, 1896.

GASTON LYON.—*Traité élémentaire de clinique thérapeutique*, 1897.

La *créosote*, dit un médecin belge, le Dr Van Ryn, est un médicament susceptible de produire une amélioration chez les tuberculeux torpides, sans poussées fébriles, sans expectoration trop abondante, sans tendances aux hémorragies ni aux congestions, sans phénomènes d'intoxication grave. Si l'on sort de ces cas, l'on s'expose à des mécomptes souvent sérieux. Or, c'est précisément dans ces cas que l'hygiène, la diète et le climat donnent les meilleurs résultats.

Les rayons de Rontgen viennent d'être appelés de nouveau à éclairer l'opinion des tribunaux.

Il s'agissait d'une fracture de la clavicule causée par un accident de voiture. Une photographie du thorax obtenue au moyen des rayons X et montrant la consolidation vicieuse de la fracture fut produite par l'avocat devant le tribunal civil de Marseille, qui accorda 1500 francs de dommages-intérêts.

L'*ammonol*, est un dérivé du goudron contenant de l'ammoniaque. C'est un antipyrétique-analgésique qu'on a employé dans les fièvres, les névralgies, la dysménorrhée et la dyspepsie. Il jouit aussi de propriétés stimulantes. La dose est de 4 à 15 grains.

(1) La désinfection, cependant, ne doit pas être mise de côté, il est plus sûr, quand la maladie est finie, de désinfecter la chambre et son contenu. Ce sera la conduite sage à tenir jusqu'à ce qu'on ait découvert le microbe de la rougeole, et prouve expérimentalement qu'il perd sa virulence hors de l'organisme.